© Drogues Info Service - 1 juin 2025

Vos questions / nos réponses

Les ados et le cannabis

Par Profil supprimé Postée le 08/02/2014 18:25

> Bonjour, j'ai 2 enfants, un garçon de 18ans qui consomme régulièrement du cannabis et une fille de 15 ans qui consomme occasionnellement mais qui s'est fait arrêtée par la police 2 fois en 6 mois en possession d'un joint et d'herbe. Avec mon mari, nous sommes un peu perdus face à cette situation, et notre 1ère réaction à été de lui supprimer l'accès à son argent de poche et la priver de sortie. Pour son frère, c'est plus compliqué car nous n'avons pas réagi tout de suite. Nous ne savons pas vraiment quoi faire et avons besoin de vos conseils.

Mise en ligne le 11/02/2014

Bonjour,

Les consommations de vos enfants, en tout cas celle concernant votre fille, tendent à devenir problématiques. Ses deux interpellations par la Police en sont l'illustration. Nous comprenons qu'avec leur père, vous soyez un peu perdus. En même temps, nous relevons que vous habitez votre rôle de parents en supprimant à votre fille ses sorties et son pécule.

Vous ne nous rapportez pas si ces mesures coercitives ont eu un effet chez votre fille. Toujours est-il que nous vous conseillons de privilégier le dialogue avec tous les deux pour chercher à connaître leur motivation. Que recherchent-ils dans le cannabis ? Quelle place occupe-t-il dans leur quotidien ?A titre de conseil, vous pouvez, par exemple, dans le cadre de sortie (cinéma, restaurant, autres loisirs…) essayer de discuter sur des sujets ne se rapportant pas forcément au cannabis, mais plutôt aux changements que avez vu s'opérer chez eux, à leur santé, leur avenir...Cela pourrait également être l'occasion de donner une dynamique à votre vie de famille qui ne se centre pas que sur les occasions d'inquiétude et /ou de conflits.

Quoiqu'il en soit, votre fils également doit obtenir une réaction à ses consommations, même si ce peut être l'occasion de constater avec lui que votre réaction est un peu tardive. C'est important qu'il sente votre attention, et que votre fille ne se sente pas la seule concernée.

De plus, parallèlement à cette recherche de dialogue, vous pouvez également être aidée à aider vos enfants. Il s'agit de vous tourner vers les CSAPA (centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie)

situés dans votre département où des professionnels (psychologues, médecins, addictologues, éducateurs spécialisés, etc.…) pourront vous conseiller. Nous vous avons mis trois adresses de centres situés dans votre département de résidence,en fin de réponse, vous pouvez les contacter.

Vous pouvez également nous joindre au 0800 23 13 13 (Drogues Info Service, anonyme et gratuit depuis un poste fixe, tous les jours de 8h00 à 2h00 du matin) ou par Tchat sur notre site pour être soutenue, écoutée ponctuellement et réorientée au besoin.

Bien cordialement.

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes :

CSAPA du CHI de Poissy-Saint-Germain-en-Laye : Site de Mantes la Jolie

122, boulevard Carnot
78200 MANTES LA JOLIE

Tél : 01 30 63 77 90
Site web : //www.ghtyvelinesnord.fr/services/addictologie-csapa/
Accueil du public : Du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00 sur rendez-vous .
Consultat° jeunes consommateurs : Sur rendez-vous, jeunes de moins de 25 ans, avec ou sans entourage.
Substitution : Suivi-prescription et délivrance de traitement de substitution aux opiacés pour les patients suivis.

Voir la fiche détaillée

CSAPA du CHI de Poissy-Saint-Germain-en-Laye : Site de Saint-Germain-en-Laye

8 bis, rue d'Ourches
78100 SAINT GERMAIN EN LAYE

Tél : 01 30 87 94 95
Site web : //www.ghtyvelinesnord.fr/services/addictologie-csapa/
Accueil du public : Du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00 sur rendez-vous.
Consultat° jeunes consommateurs : Sur rendez-vous, jeunes de moins de 25 ans, avec ou sans entourage.
Substitution : Suivi-prescription et délivrance de traitement de substitution aux opiacés pour les patients suivis.

Voir la fiche détaillée

CSAPA du Centre Hospitalier de Versailles: Site de Trappes

3, place de la Mairie
Institut de Promotion de la Santé - 2ème étage
78190 TRAPPES

Tél : 01 30 69 98 18
Site web : www.ch-versailles.fr/Addictologie/5/5/42
Accueil du public : Sur rendez-vous : Lundi-Mercredi-Jeudi : 9h-12h30 - 13h30-17h, Mardi: 10h-12h30 et 13h30-19h (pas de consultation de 13h30 à 16h30) Vendredi: 9h-12h30 et 13h30-16h.
Consultat° jeunes consommateurs : Sur rendez-vous des jeunes de moins de 24 ans avec ou sans entourage.
Substitution : Initiation, suivi et délivrance de traitement de substitution aux opiacés pour les patients suivis.

Voir la fiche détaillée